

L'AFPP en bref

Association Française de Protection des Plantes

L'AFPP est un véritable lieu d'échange entre tous les acteurs de la protection des plantes. C'est une organisation interprofessionnelle et interdisciplinaire. Elle rassemble la plus grande diversité des compétences et traite de toutes les stratégies et des techniques dans le domaine de la défense des plantes.

Actuellement, l'AFPP se compose de :

- Une équipe permanente : le directeur Philippe Printz (pprintz@afpp.net)
- Un conseil d'administration avec 3 collèges interdisciplinaires :
 - Services publics – Organismes de recherche – Enseignement agricole
 - Instituts et organismes professionnels agricoles
 - Entreprises industrielles, commerciales et de services
- L'AFPP est organisée en différentes commissions : mauvaises herbes (COLUMA), Commission des Essais Biologiques (CEB), Maladies, Ravageurs et Auxiliaires, Moyens Alternatifs, Environnement, Formation-Information, Groupe des Experts Environnement et Protection des Plantes (GEEPP), Techniques d'application (CIETAP), Ruralia, Toxicologie et la plus récente : la Commission Zones Non Agricoles (COZNA)

L'AFPP s'est donnée pour objectifs de :

- Favoriser les contacts et les échanges entre les différentes professions
- Mettre en commun les connaissances et les savoir-faire de chacun
- Dégager une information indépendante de tout lobbying qui répond aux attentes des professionnels des différentes filières

Quels sont nos moyens d'action ?

- Informer : au moyen de journées d'information, de conférences, par l'intermédiaire de fiches techniques, de la lettre d'information sur la biologie des organismes nuisibles (acariens, mauvaises herbes, insectes...), les stratégies de lutte raisonnée (alternatives et chimiques), la préservation de l'environnement, l'utilisation des produits phytosanitaires...
- Former : en proposant des stages aux professionnels afin de les aider à mieux évaluer les risques, les situations phytosanitaires et décider des stratégies de lutte à mettre en œuvre dans le respect du public et de l'environnement.
- Représenter : en participant à d'autres organisations en relation avec les organismes officiels, en parrainant des forums, des colloques...

L'AFPP désire évoluer en même temps que ses membres afin de rester en adéquation avec les attentes des professionnels et du grand public :

par sa communication

par sa collaboration avec des organismes français et étrangers

par son ouverture à l'international

La COZNA

La Commission Zones Non Agricoles

Pourquoi cette commission ?

- Mieux prendre en compte les problématiques liées à l'entretien des Zones Non Agricoles et à leurs conséquences sur la préservation des milieux.
- En l'absence d'institut technique dans le secteur des Zones Non Agricoles, la commission souhaite constituer une plateforme de rencontre et d'échanges.
- Permettre aux acteurs de l'interprofession en prise avec l'entretien des Zones Non Agricoles de confronter leurs points de vue puis de diffuser une information technique utile et indépendante.

Qui sommes-nous ?

Un bureau opérationnel présidé par Gilbert Chauvel (contact : gilbert.chauvel@agriculture.gouv.fr) et auquel participent les neuf animateurs des groupes de travail

Une représentation des professionnels de l'ensemble du secteur :

- Responsables techniques des jardins et espaces verts
- Professionnels du gazon (intendants de golf, terrains de sport...)
- Sociétés privées d'entretien des espaces verts
- Représentants des DDE, SNCF, VNF, routes et autoroutes...
- Association de jardiniers amateurs
- Jardiniers professionnels
- Fournisseurs d'intrants (engrais, matériel de pulvérisation, firmes phytosanitaires, fournisseurs d'auxiliaires...)
- Prescripteurs
- Recherche sur les organismes nuisibles
- Enseignement professionnel
- Administrations

Rejoignez nous !

Si vous êtes intéressés par l'action d'un groupe. Si vous voulez partager votre expérience et vos idées avec celles des membres du groupe, n'hésitez pas à nous rejoindre ! Il vous suffit pour cela de contacter l'animateur du groupe...

Pour nous contacter :

Association Française de Protection des Plantes
6, boulevard de la Bastille – 75012 PARIS
Tél. : 01 43 44 89 64 – Mél : afpp@afpp.net

Maryvonne Gandon et Séverine Zarb
seront heureuses de vous renseigner !

Rendez-vous

à la 1^{ère} Conférence Internationale
sur l'entretien des Zones Non Agricoles
les 11 et 12 octobre 2006 à Avignon



Cette plaquette a été réalisée en partenariat avec les étudiants de l'ENSAT : Aurélie Ragot, Axelle Ducrocq, Pascal Garin.



*Un creuset
d'expériences et
d'échanges au service
de la santé des plantes
et de l'entretien des
espaces*

*Présentation de la Commission Zones Non Agricoles
et de ses groupes de travail*

Les grou

Groupe 1 : Gestion de la flore des Zones Non Agricoles

Animateur : Denis Moschetto (contact : d.moschetto@tarvel.fr)

Ce groupe aborde les problèmes de nuisance de la flore spontanée et des techniques d'entretien des divers compartiments des Zones Non Agricoles en espaces verts (voiries, sites industriels, allées, parcs, jardins, trottoirs, cimetières, zones herbeuses...)

Ses orientations :

- Surveillance du territoire et notamment de la flore invasive
- Évaluation de l'impact des méthodes de désherbage (chimique, méthodes alternatives, inconvénient des unes et des autres...)
- Analyse des avantages/inconvénients des techniques d'entretien et de l'efficacité des méthodes de gestion mises en œuvre
- Compatibilité des méthodes de gestion de la flore spontanée dans le respect de la biodiversité et des espèces à protéger



Groupe 2 : Arbres et arbustes d'ornement

Animateur : Yves Mora (contact : ymora@dow.com)

Ce groupe s'occupe des techniques d'entretien des plantes arborées et arbustives des parcs et jardins. La connaissance des exigences édapho-climatiques, de la sensibilité aux organismes nuisibles, et par conséquent des techniques d'entretien pour limiter les infestations, est indispensable à la mise en œuvre de méthodes d'entretien appropriées (taille sanitaire, fertilisation, irrigation...).

Ses orientations :

- Aide au diagnostic par la réalisation de fiches thématiques sur des couples hôtes/parasites
- Surveillance du territoire (Anoplophora, Cameraria, Paysandisia...)
- Stratégies de protection intégrée des principaux organismes (anthracnoses, tigres, processionnaires, pucerons, acariens...)
- Évaluation des nuisances et des seuils d'intervention
- Gestion des risques environnementaux et sanitaires (vis-à-vis du public) résultant de la mise en place de stratégies de lutte



Groupe 3 : Gazons

Animateur : Michel Chéroux (contact : micha.cheroux@wanadoo.fr)

Ce groupe étudie l'ensemble des questions relatives aux surfaces engazonnées telles que : golfs, terrains de sport, hippodromes, gazons d'agrément, zones herbeuses extensives.

Ses missions :

apporter une réponse aux problématiques liées à ces zones telles que :

- révision des méthodes CEB
- surveillance et diagnostic des situations phytosanitaires
- interaction des façons culturales sur les organismes nuisibles
- veille environnementale



Types de la

Groupe 4 : Plantes à massifs ligneuses, vivaces et molles, jardinières et suspensions

Animateur : Mathieu Battais (contact : cnvzf@wanadoo.fr)

La population est très sensible à tout ce qui est planté en ville, en particulier à la décoration et au fleurissement.

La biodiversité y est très importante et les problèmes rencontrés divers. Ce groupe vise principalement à répertorier les principaux organismes nuisibles et les diverses méthodes à adopter dans un domaine où la seule information provient des distributeurs ou des groupes phytosanitaires.

Ses orientations :

- Inventaire de principaux organismes nuisibles/stratégies de lutte à développer
- Inventaire des niveaux de sensibilité des espèces et cultivars aux organismes nuisibles
- Technique d'entretien contre les mauvaises herbes/luttes alternatives
- Choix des espèces/équilibre des massifs et biodiversité des auxiliaires



Groupe 5 : Zones aquatiques et sub-aquatiques

Animateurs : Hervé Loussert (contact : herve.loussert@agriculture.gouv.fr) et Hervé Gillet (contact : herve.gillet@agriculture.gouv.fr)

Ce groupe s'intéresse aux techniques de gestion de la prolifération de plantes introduites et à leurs conséquences (algues, problèmes d'entretien des cours et plans d'eau...).

Ses orientations :

- Organiser et collecter des données à l'échelon national sur la situation de prolifération des plantes envahissantes
- Développer des méthodes de surveillance du territoire en vue d'une éradication précoce
- Évaluer les nuisances que les plantes envahissantes représentent pour l'agriculture, l'industrie, l'environnement, le tourisme...
- Élaboration d'un guide technique des bonnes pratiques pour la gestion de ces milieux



Groupe 6 : Forêts

Animateur : Antoine Gama (contact : antoine.gama@cemagref.fr)

La forêt est un écosystème extrêmement complexe, à multiples fonctions qui nécessite une gestion appropriée.

Ainsi, ce groupe fonctionne en parallèle et en réunions communes avec le groupe « forêt » du COLUMA, ce qui lui permet de profiter de son dynamisme et son expérience.

Ses orientations :

- Conséquences du renforcement du contexte réglementaire phytosanitaire sur les opérations d'entretien de la forêt
- Recherche et évaluation de moyens précoces de détection pour les nouveaux organismes et organismes de quarantaine
- Réfléchir sur la sécurisation des traitements aériens vis-à-vis du public, du voisinage et de l'environnement...
- Étude des conditions favorisant les gradations des insectes
- Importance des principaux organismes nuisibles et accidents d'origines non parasitaires (vent, sécheresse, gel...)



a COZNA

Groupe 7 : Jardins d'amateurs

Animateur : Marie-Paule Jugnet (contact : mpjugnet@free.fr)

Les jardins d'amateurs constituent des entités d'agrément cultivées à des fins esthétiques, de loisirs et alimentaires pour l'autoconsommation...

Cela regroupe les zones non cultivées (allées et abords de maison), fruits, légumes, gazons, arbres et arbustes d'ornement...

Confronté à de nombreux produits d'entretien, le jardinier amateur n'est pas à même de mesurer les conséquences de ces pratiques.

Ses orientations :

- Réfléchir à des formes d'information du jardinier amateur
- Faire l'inventaire des usages de protection phytosanitaire induisant des risques pour le jardinier amateur (applicateur/consommateur) et son environnement
- Élaborer d'un bilan phytosanitaire des jardins d'amateurs à l'échelon national



Groupe 8 : Plantes d'intérieur

Animateur : Caroline Saudreau (contact : caroline.saudreau@compo.fr)

Ce secteur est en pleine expansion avec l'avènement chez les particuliers ou dans les lieux publics des patios, jardins d'intérieur, terrasses... qui sont le plus souvent aménagés avec des espèces tropicales importées, parfois porteuses de cochenilles, thrips, mouches blanches...

Ce groupe se penche essentiellement sur les pratiques actuelles de traitement afin de fournir au grand public ou aux jardiniers des notions pour savoir s'il est utile de traiter et à quel moment le faire.

Ses orientations :

- Établir d'un inventaire des espèces végétales intérieures et d'un cortège phytosanitaire
- Établir des fiches conseils (amateur et professionnel) sur l'entretien, le diagnostic et les traitements spécifiques à appliquer aux plantes d'intérieur
- Participer aux futures élaborations de méthodes CEB spécifiques pour l'évaluation de l'efficacité et de la sélectivité des produits destinés à traiter des plantes d'intérieur



Groupe 9 : PROPHYDEV (Protection Phytosanitaire Différenciée des Espaces Verts)

Animateur : Frédéric Marque (contact : fmarque@dow.com)

Ce groupe aborde les stratégies de protection phytosanitaire contre les mauvaises herbes, ravageurs et maladies selon la démarche de la gestion différenciée en espaces verts avec pour objectifs de proportionner les niveaux d'intervention au type et à l'emplacement des espaces à entretenir.

Ses orientations :

- Identification des différentes méthodes de lutte en gestion différenciée
- Élaboration d'un inventaire pertinent de ces méthodes précisant leurs avantages et inconvénients et spécifiant une approche économique pour chacune d'elle
- Codification et définition des termes employés en gestion différenciée raisonnée, intégrée, biologique et chimique

